



PDV 21 MAI 2026 VD

DISCOURS CELEBRATION SIGNATURE CONVENTION MECENAT CREDIT AGRICOLE / SAUVONS LE PATRIMOINE DE SERMAISE LE 21 MAI 2026.

ISABELLE DAVIOT :

Nous sommes très heureux de célébrer aujourd'hui la signature de la convention de mécénat signée le 17 juillet 2025 entre le Mécénat du CA Ile de France, la Fondation Crédit Agricole Pays de France et notre association qui fêtera par ailleurs ses 10 ans le 20 juin prochain.

En préambule nous souhaitons chaleureusement remercier :

- Tous nos partenaires du Crédit Agricole parmi les lesquels nous pouvons citer Mme Bénédicte Douriez, Mme Sophie Tual, Mme Estelle Audebert, Mme Isabelle Ringuede et M Gilles Babaud ce dernier qui aura été un soutien indéfectible.
- Les deux membres du conseil d'administration de l'association qui ont monté, déposé et défendu le dossier de candidature à savoir Isabelle Roehrig et Patrick Daviot.
- Tous nos soutiens, député, maires des communes du Dourdannais, DRAC, autres associations du patrimoine.
- Le père Benoit Aubert représenté aujourd'hui par Philippe Quin
- La municipalité de Sermaise pour la mise à disposition de cette salle aujourd'hui.

Je passe la parole à mon mari, secrétaire de l'association, pour une présentation de la chronologie des étapes du projet.

PATRICK DAVIOT :

On peut distinguer 4 étapes :

- Première étape : Les premiers contacts avec le Crédit Agricole ont eu lieu en septembre 2022. Notre association a ensuite rencontré pour la première fois le CA, en notre église, le 1er février 2023 et les contours du dossier que nous pourrions proposer au concours mécénat « Jeunes talents et patrimoine » sont envisagés, il s'agit de la restauration d'objets et de peintures de notre église. L'équipe constituée pour porter le projet se consacrera sur 2023 et le premier trimestre 2024 à la recherche de soutiens et de restaurateurs sollicités pour des chiffrages, à de nombreux contacts avec la municipalité, le diocèse, le conservateur délégué des antiquités et objets d'art de l'Essonne et la DRAC, puis pour monter le dossier de candidature suivant les exigences fixées. Après une première présentation à blanc du dossier le 28 mars 2024 qui aura lieu en l'agence de Dourdan du CA nous déposerons notre dossier au concours auprès du CA en mai 2024. A noter que les présentations du projet finalisé au conseil d'administration de l'association et in fine à la municipalité ont eu lieu respectivement les 30 avril et 2 mai 2024.
- Deuxième étape 2. Notre association est déclarée le 10 avril 2025 lauréate de la session du 1er semestre 2025 du concours Mécénat « Jeunes Talents et Patrimoine » du CA Ile de

France et se voit attribuer à ce titre une importante allocation. Par la suite une nouvelle allocation conséquente nous sera accordée par la Fondation Crédit Agricole Pays de France. Il nous faut ensuite élaborer et finaliser une convention CA / Association, dont la signature interviendra le 17 juillet 2025. Cette réussite est célébrée aujourd'hui.

- Troisième étape. Suivant les recommandations et les exigences de la DRAC, Il convient ensuite de mettre en place une mode de fonctionnement entre la municipalité et nous. Après un temps assez long de discussions une convention est finalement signée le 15 avril 2026...

Fin d'une séquence de plus de 3 ans.

- Quatrième étape. C'est maintenant et pour une durée de 2 à 3 ans, mais pourquoi ce temps long ? Il nous faut concrétiser une nouvelle succession de missions dans un ordre chronologique :
 - Tenter d'obtenir l'inscription ou le classement de certains objets ou peintures murales auprès du conservateur de l'Essonne.
 - Convenir avec la DRAC des modes opératoires de restauration les plus pertinents pour ensuite sélectionner les restaurateurs, déposer les dossiers réglementaires et tenter d'obtenir des subventions complémentaires.
 - Se mettre d'accord sur le positionnement de certains objets avec le clergé.
 - Poursuivre jusqu'à mi 2028 la restauration par la Sorbonne des peintures du chemin de croix, fabriquer de nouveaux cadres le tout en vue d'un nouvel accrochage en notre église.
 - Faire les appels de fonds auprès du Crédit Agricole.
 - Passer les commandes de restaurations, assurer le suivi des travaux, des paiements et réceptionner les ouvrages.
 - Valoriser, flécher et mettre en valeur in situ le mécénat de notre partenaire le Crédit Agricole suivant des modalités à définir avec la municipalité.
- Les trois premières missions précitées, à déclencher par la municipalité, sont déterminantes pour la poursuite du projet.

Il a été convenu que les relations mairie / association seraient assurées par Monsieur l'adjoint au maire en charge du patrimoine et moi-même en charge du projet.

... L'aventure continue et si, avec patience et abnégation, tout se passe bien, nous pourrons fêter la finalisation du projet lors des journées du patrimoine de 2028...

ISABELLE DAVIOT :

Je vous invite maintenant à un cocktail offert par notre association et ainsi partager ensemble le verre de l'amitié.

Vous trouverez sur le buffet des jeux de cartes postales du village, dessinées par notre trésorier Stéphane Battais que nous sommes heureux de vous offrir. Encore un grand merci à tous.